Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 0144 68 13 75 / mail:syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA F SU TERRIT ORIALE **PA R I S**

**Signalement Violences, Harcèlements, Violences Sexistes et Sexuelles au travail (VSST) : C’est parti !**

# La nouvelle cellule de recueil des signalements des violences, c’est quoi ?

Elle est portée par la DRH et *peut être saisie :*

***🢂 Dans les cas où*** *l'agent* ***est victime*** *d'une violence de la part d'un autre agent et quelque soit son poste de responsabilité* ***ou témoin*** *de violences d'un agent sur un autre agent ou, enfin, lorsqu'un agent est témoin de violences d'un agent sur un usager.*

**🢂Pour** *Menaces, violences physiques, verbales, discriminations, harcèlement moral, agissements sexistes, harcèlement sexuel, agression, viol*. Retrouvez toutes les informations **ICI.**

***🢂Lorsque l'agent.e ne souhaite pas réaliser le signalement auprès de sa direction ou en cas d'absence de réponse de la direction de l'agent à un signalement****,*

*Le signalement est possible par la voie d'un formulaire accessible ici :* <https://intraparis.mdp/intraparis/jsp/site/Portal.jsp?page=blog&id=37481> ou avec ce QRCODE

*La Cellule de recueil des signalements s’engage à : Accuser réception d’un signalement sous 48h/ Rendre une décision quant à sa recevabilité sous 10 jours.*

## Pour le SUPAP-FSU, cette nouvelle cellule est un début de réponse à nos alertes répétées concernant le non- respect par de nombreuses directions des droits des victimes, que ce soit suite à du harcèlement moral, du racisme, des violences sexistes et sexuelles. Nous avons donc voté pour au CST central du 13 septembre.

Cette cellule, plus indépendante, est composée d’agent.es formé.es. Elle est un appui pour obliger les directions à mettre en œuvre un accompagnement global des victimes et un véritable traitement des signalements. Nos élu.es et mandaté.es en santé travail (FSSSCT) y veilleront.

**Grace à notre intervention, la Ville a aussi répondu favorablement à notre demande de bilan annuel en FSSSCT centrale pour vérifier que l’ensemble des situations est correctement traité** (reconnaissance des victimes, protection, sanction et prévention) et que le **nombre de personnes en charge de cette nouvelle cellule de recueillement est suffisant**.

# Du signalement à un traitement global et respectueux des victimes de VSST

Concernant les Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST), le SUPAP-FSU et son collectif féministe ont rappelé que cette **cellule de signalement doit être intégrée à des plans de prévention global des violences sexistes et sexuelles -en central comme en direction- avec un socle commun minimum :**

1/ Un document unique d'évaluation des risques professionnels intégrant les VSST

2/ Des formations et des sensibilisations pour les agent.es, les responsables pour prévenir les VSST

3/ Une procédure de recueil des signalements et l’information régulière des mandaté.es sur les suites données 4/ Un traitement global des signalements :

* Écoute de la victime par des personnes formées au VSST
* Accompagnement complet des victimes à partir de son rythme : protection fonctionnelle, accident du travail, accès aux soins, aménagement de poste, autorisation d’absences si besoin, réparation des préjudices
* Traitement de la situation de l’agresseur présumé : suspension provisoire, enquête impartiale et rigoureuse, sanction
* Accompagnement et restauration du collectif de travail

5/ Amélioration des conditions de travail avec engagement de supprimer les risques de VSST sur le lieu du travail en lien avec l’intervention de la FSSSCT

# Nos conseils : Être accompagné.e

Vous n’avez pas confiance dans votre direction ? Utilisez cette nouvelle cellule de signalement !

Même si cette cellule est une avancée pour que les faits soient mieux traités, nous conseillons aux agent.es qui souhaitent alerter sur du harcèlement moral, des violences, du racisme, **de ne pas rester seul.e avec l’administration et de se rapprocher du syndicat SUPAP FSU et des mandaté.es FSSSCT de votre direction**. Notre syndicat peut vous soutenir dans ces démarches de manière individuelle. Nous pourrons aussi avec vous, voir comment agir collectivement pour ce type de situations ne se reproduisent plus sur votre lieu de travail.

# Et sur Violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) ? Être soutenue !

**Victime ou témoint.es de VSSCT, la cellule d’écoute du collectif féministe Supap fsu est formée** pour vous accueillir et vous accompagner : écoute, information sur vos droits, démarches envers l'administration, rédaction d'un récit, orientation pour des soins, avocates, **le tout dans le respect de votre volonté et de votre rythme pour construire la meilleure stratégie possible pour vous protéger.**

Nous sommes disponibles pour vous accompagner dans ces démarches. **Contactez-nous :** feministesupafsu@gmail.com

## Retrouvez-nous à la réunion d’information syndicale « Ensemble, nous sommes une force pour imposer des conditions de travail sans violence sexiste et sexuelle à la ville de Paris ! » vendredi 22 novembre de 9h 30 à 12h

**30** à la Bourse du travail Salle Eugène Pottier. Réunion autorisée par l’administration à tout.e agent.e ( code 6AS4 et prévenir dès maintenant votre hiérarchie)

**Pour Agir et gagner sur nos revendications et la défense de nos droits,** rejoignez-nous

SUPAP FSU !**SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr** ! Plus d’info sur le collectif féministe ici : **Collectif féministe SUPAP-FSU - SUPAP-FSU ;**